

Protocole Sanitaire Covid du Clape

MATERNELLE ET PRIMAIRE

Règles sanitaires :

Sous la forme d'une auto déclaration, chaque personnel s'engage :

- à présenter son super green pass
- à ne pas se présenter à l'école en cas de fièvre (37,5 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19
- à respecter les gestes barrières à l'intérieur de l'établissement : port du masque obligatoire, lavage des mains régulier.
- à signaler au référent Covid son absence pour raison de santé en cas des signes suspects évoquant le virus (fièvre, symptômes grippaux tels que toux, maux de gorge, difficultés à respirer, douleurs musculaires, fatigue, altération du goût et de l'odorat, diarrhée, maux de tête)
- à signaler au référent Covid chaque élève présentant des signes suspects évoquant le virus (fièvre, symptômes grippaux tels que toux, maux de gorge, difficultés à respirer, douleurs musculaires, fatigue).

Le port du masque FFP2 permanent est obligatoire pour les intervenants et enseignants.

Tout intervenant ayant effectué un test COVID pour quelque raison que ce soit, n'est pas autorisé à fréquenter l'école dans l'attente du résultat.

Si un intervenant est positif, il sera mis automatiquement en quarantaine et remplacé durant la période d'absence. Il devra présenter un certificat médical du médecin attestant son état de santé afin de reprendre le travail. Un traçage des contacts proches du cas sera effectué et leurs noms seront communiqué immédiatement au référent covid de l'école car le cas échéant, il devra informer l'équipe scuola de la ASL, de l'éventuelle contamination ayant eu lieu à l'intérieur de l'établissement.

Pour les élèves, les masques sont obligatoires à partir du CP durant tout le temps de présence dans l'établissement.

Durant l'activité, si un enfant a de la fièvre ou des symptômes, il sera isolé dans la salle Covid de l'école après avoir averti les référents Covid. Les parents seront immédiatement avertis.

Un registre précis des présences et de la composition des groupes d'élèves est tenu pour effectuer un éventuel traçage en cas de cas positif.

Nous nous engageons à indiquer dans des délais très brefs les contacts d'un cas que nous signalerons au référent COVID de l'école.

Aération des locaux de la garderie et des salles, nous laisserons les portes et fenêtres ouvertes dans la mesure du possible.

Le matériel utilisé et partagé est désinfecté avant et après chaque usage par les intervenants.

Les intervenants sanifieront le matériel utilisé après utilisation si cela n'est pas déjà prévu par l'école.

Le nettoyage complet des salles sera fait par le personnel d'entretien de l'école en fin de journée. Les locaux seront évacués à 18h30.

Le Clape fournira des masques chirurgicaux aux élèves en cas de perte ou d'oubli.

Entrées et Sorties :

Les élèves sont déjà présents sur le site. Les élèves de maternelle sont récupérés dans les classes et emmenés dans la cour du verger. Les élèves du primaire sont récupérés dans la Cour du Casone.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer à l'intérieur de l'établissement pour venir chercher leurs enfants. Les élèves sont accompagnés à la porte par les intervenants ou coordinateurs du CLAPE. La sortie se fait par le portail de la petite porte.

Absences / justificatifs :

Les absences sont justifiées par les parents via mail.

En cas de protocole covid de la ASL, le CLAPE s'engage à accueillir les enfants au terme de celui-ci et à le respecter.

Les parents s'engagent à communiquer au CLAPE que leur enfant est sorti du protocole sanitaire, sinon ils ne pourront pas reprendre les activités.